

Mutuelle entreprise non conforme à statut

Par ceciledbm, le 29/01/2020 à 12:01

Bonjour,

Je me suis rendue compte en fin d'année dernière que mon <u>contrat</u> de mutuelle entreprise n'était pas adapté à mon statut cadre. En effet, lors de mon embuche, il y a 5 ans, je n'étais pas cadre, mais je le suis passée il y a 2 ans. Mon contrat mutuelle n'avait pas été mis à jour depuis et c'est moi qui est dû le signaler puisqu'il est bien mentionné sur le contrat qu'il ne s'applique que pour les salariés non cadres.

Je l'ai signalé à mon employeur en fin d'année dernière et depuis ils étudient d'autres mutuelles pour mettre à jour (enfin c'est ce qu'ils disent). Ils m'ont informé que si on changeait de mutuelle, cela prendrait de toute facon du temps.

Pourriez-vous me dire ce que je risque et ce qu'il risque à ne pas me couvrir conformément à mon statut ?

En vous remerciant.

Bien cordialement,